

# VAL-DE-BONNIEURE

BULLETIN MUNICIPAL | # 4 | NOVEMBRE 2019

---



Commune de  
Val-de-Bonnieure



## Le mot du maire



Madame, Monsieur,

L'approche de la fin d'année est synonyme de l'arrivée de votre bulletin municipal.

2019 est la deuxième année de fonctionnement de Val-de-Bonnieure, la mise en place et l'organisation progressent de jour en jour.

Vous trouverez, en quelques lignes, les principales réalisations effectuées.

L'aménagement du bourg de Saint-Amant-de-Bonnieure est achevé. Le plateau surélevé a nécessité une modification en septembre. Il est maintenant conforme à la réglementation.

Des travaux de voirie ont été entrepris à Saint-Amant-de-Bonnieure et Saint-Angeau. À Sainte-Colombe les mauvaises conditions météorologiques de ces dernières semaines n'ont pas permis à l'entreprise d'effectuer les travaux (report au printemps prochain). Des interventions ponctuelles d'entretien ont été réalisées aux écoles et autres bâtiments communaux. L'atelier municipal, cambriolé deux fois en six mois, est équipé de vidéo-surveillance.

L'engazonnement des cimetières de Sainte-Colombe et Saint-Angeau est sur le point d'être achevé.

Dans les villages de Terrebourg et Biagne sur la D15, des chicanes seront implantées dans les jours à venir, par les agents du département.

Le projet d'aménagement intérieur de la mairie avance, les premières esquisses ont été présentées aux élus. Le commencement des travaux est prévu au printemps prochain. Nous avons décidé de déménager ce mois-ci, pour une question d'organisation interne. Nous allons intégrer les locaux de la mairie de Saint-Amant-de-Bonnieure pour une année environ. La mairie de Saint-Angeau est fermée. Les horaires d'ouverture au public restent inchangés.

Je vous souhaite une belle fin d'année et vous donne rendez-vous pour les vœux du maire le dimanche 12 janvier 2020, à 15 h, à la salle socioculturelle de Saint-Angeau.

*Jacques Bourabier*



Illustration de couverture : extrait de cette carte postale ancienne (coll. privée) - vue aérienne du bourg de Saint-Angeau (probablement vers 1940)

### Bulletin municipal de Val-de-Bonnieure

- **Directeur de publication** : J. Bourabier
- **Textes** : J. Bourabier, Q. Bousquet-Figeroux, E. Bruschini, O. Cheminade, N. Guillaumin-Pradignac, A. Lacroix, V. Piffeteau,
- **Charte graphique & mise en page** : Atelier Philographie (Val-de-Bonnieure) [www.philographie.com](http://www.philographie.com)
- **Imprimé** en 720 exemplaires par Médiaprint (Chasseneuil/Bonnieure)
- **Dépôt légal** : novembre 2019

Mairie de Val-de-Bonnieure  
10 rue des Mosellans  
Saint-Amant-de-Bonnieure  
16230 Val-de-Bonnieure  
05 45 39 21 45  
[mairie@valdebonnieure.fr](mailto:mairie@valdebonnieure.fr)

[www.valdebonnieure.fr](http://www.valdebonnieure.fr)



## En bref

### Équipe administrative

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2019, Ophélie Cheminade a été recrutée par Val-de-Bonnieure comme secrétaire de mairie remplaçante. Après un essai concluant, et ce depuis le 1<sup>er</sup> novembre, elle est stagiaire pour une durée d'un an avant d'intégrer la fonction publique territoriale. Ce recrutement permettra de remplacer Françoise Hérou qui fait valoir ses droits à la retraite à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020, après avoir été secrétaire de mairie depuis novembre 1977 de St-Amant-de-Bonnieure puis Val-de-Bonnieure. Nous lui souhaitons une belle retraite.

### Listes électorales : inscriptions

Les élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2020. Le bureau de vote de Val-de-Bonnieure se tiendra salle socioculturelle de St-Angeau. La date limite pour s'inscrire sur les listes électorales est fixée le 7 février 2020. en savoir + : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

### Épicerie de St-Angeau

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2019, M. Kammoun a cédé « l'épicerie de Saint-Angeau », située place Joubert, à M. Zayerh qui souhaite proposer les mêmes services pour ce commerce.

### Du changement à La Poste

Sonia Fraisse qui travaillait au bureau de Poste et gérait la distribution de courrier sur St-Angeau a été mutée début octobre.

Elle a tenu à transmettre ce petit mot à tous les habitants :

*« Chers tous,  
Quelques mots pour vous témoigner l'immense richesse que mon passage à St-Angeau a pu m'apporter. Des échanges toujours vrais, plein de générosité, de complicité, que ce soit au bureau ou en tournée, laisseront en moi une belle empreinte humaine. Merci à tous pour ça. Prenez soin de vous et à un de ces jours dans un bureau de poste ! »*

Pour la remercier de tout ce qu'elle a vécu avec nous, le conseil municipal va organiser pour elle un temps d'au-revoir autour d'un verre de l'amitié.

Nous souhaitons la bienvenue à Valérie Parthenay qui a pris la suite aux mêmes horaires de bureau et de tournée.

### Opération broyage de végétaux du 19 au 21 novembre

La commune de Val-de-Bonnieure organise une nouvelle opération de broyage de végétaux pour les habitants de la commune. Les employés municipaux passeront chez les personnes qui le souhaitent pour procéder au broyage des branchages de moins de 10 cm de diamètre.

#### Vous êtes intéressés ?



#### La marche à suivre :

- s'inscrire par téléphone auprès de la mairie **avant le 15 novembre** au 05 45 39 21 45 en donnant toutes les précisions demandées par le secrétariat
- rassembler tous les branchages près d'une voie d'accès pour que les employés municipaux puissent opérer facilement
- récupérer le broyat si vous le souhaitez.

# Les nouvelles de la commune

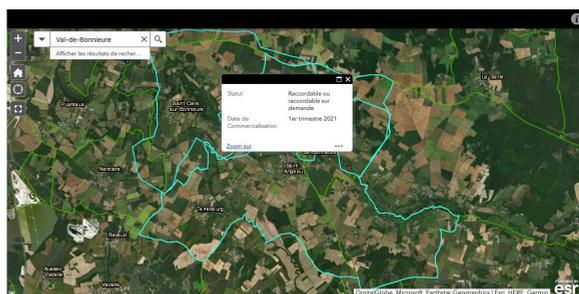
## La fibre

Les travaux concernant l'installation de la fibre optique sur notre commune sont en cours. Ils concernent la réalisation de tranchées et la pose des câbles sur les routes départementales.

La structure chargée des travaux, Charente Numérique, prévoit d'utiliser les structures téléphoniques existantes, en aérien et en souterrain.

La fin des travaux pour Val-de-Bonnieure est prévue pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2021.

Pour suivre les évolutions de ce prévisionnel : <https://www.charente-numerique.fr/quand-aurai-je-la-fibre/>



## Éclairage public

Après un appel d'offres infructueux début 2019, le SDEG 16 (Syndicat départemental d'électricité et de gaz de la Charente) a signé un nouveau marché

avec une entreprise locale. Les interventions de dépannages devraient désormais être plus rapides que durant l'année écoulée.

Dès que vous constatez qu'un éclairage est défectueux, il est important de le signaler rapidement en mairie.

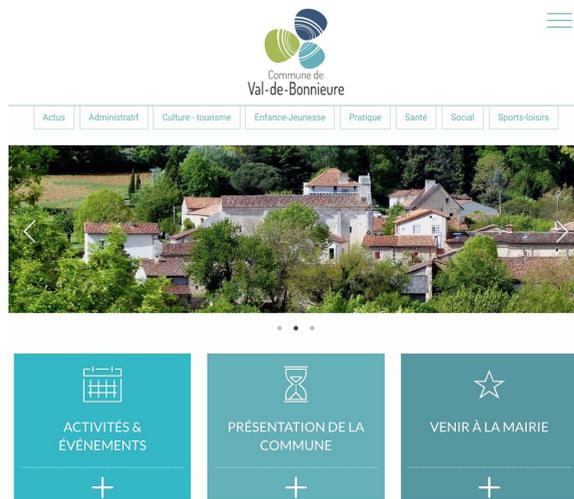
## Le site Internet de Val-de-Bonnieure a fait peau neuve

Pour répondre aux besoins de communication de la commune nouvelle et pallier les soucis techniques que nous avons connus sur le site Internet de la commune, le site Internet de Val-de-Bonnieure a bénéficié d'une cure de jeunesse.

L'adresse est inchangée : [www.valdebonnieure.fr](http://www.valdebonnieure.fr)

Vous y trouverez toutes les actualités de la commune, l'agenda des manifestations mis à jour, des infos pratiques (adresses, démarches, ..), des articles sur le patrimoine et l'histoire, des idées de sorties et de randonnées, etc.

Un carnet d'adresses des commerces et des professionnels de la commune (commerces, artisanat, prestations de services, ...), triés par thématiques, est mis en ligne. Il n'est pas encore complet et nous attendons vos suggestions et



ajouts afin de l'actualiser et de le rendre le plus exhaustif possible.

voir onglet [pratique] > [Marchés, commerces, artisanat et services].

# Concours photo 2019

La commune de Val-de-Bonnieure a lancé depuis cet été son 4<sup>e</sup> concours sur le thème « **Les vieilles pierres de Val-de-Bonnieure** ». Laissez-vous inspirer, faites appel à votre imagination, à votre fantaisie, à votre sens de l'humour, à votre poésie, à votre créativité, à votre passion pour le patrimoine... Lancez-vous seul(e), en famille ou entre amis et sillonnez la commune de Val-de-Bonnieure avec votre appareil photo. Ce concours est ouvert à tous, enfants et adultes (2 catégories distinctes pour les prix), habitants de Val-de-Bonnieure et d'ailleurs. Parlez-

en autour de vous pour que la participation soit forte et motivante pour tous.

Sont acceptés tous formats de photographies (papier ou numérique, couleur ou noir et blanc) y compris les montages photos.

**Vous avez jusqu'au 20 décembre pour envoyer votre photo à la mairie de Val-de-Bonnieure** (par courrier ou par mail) avec vos coordonnées et surtout l'endroit où la photo a été prise.

La remise des prix se fera lors des vœux du maire le 12 janvier 2020.

Contact : 05 45 39 21 45

[communication@valdebonnieure.fr](mailto:communication@valdebonnieure.fr)



## Concours photo Val-de-Bonnieure 2019

ouvert à tous les habitants de Val-de-Bonnieure et d'ailleurs

**2 catégories  
enfants & adultes**

- format libre
- papier ou numérique
- noir & blanc ou couleur
- montage photo accepté

envoi des  
photos avant  
le 20/12/2019

Le thème  
**Les vieilles pierres  
de Val-de-Bonnieure**

Sillonnez la  
commune avec  
votre appareil  
photo et surtout  
**AMUSEZ-VOUS !**



Commune de  
**Val-de-Bonnieure**

**+ d'infos /règlement**

Mairie de Val-de-Bonnieure  
2 place Arsène Roudy - Saint-Angeau  
16230 Val-de-Bonnieure  
tél. 05 45 39 21 45  
[communication@valdebonnieure.fr](mailto:communication@valdebonnieure.fr)  
[www.valdebonnieure.fr](http://www.valdebonnieure.fr)

## Infos santé

### Produits ménagers

Parce que l'on sait très peu de choses des effets toxiques, sur notre santé et sur la nature, des milliers de molécules chimiques contenues dans nos produits du quotidien. Parce que les perturbateurs endocriniens constituent un réel danger sur notre santé et celle de nos enfants...

À l'initiative de Catherine Ferrant, coordinatrice de la Maison de Santé de St-Angeau et avec le soutien de la commune, un atelier « fabrication de produits ménagers » a été animé par Charente Nature en septembre.

Un groupe d'une vingtaine de personnes avait été, en amont ciblé, pour leur capacité à diffuser toutes ces informations au plus grand nombre. D'autres ateliers seront proposés dans les prochains mois portant notamment sur la fabrication de produits cosmétiques. Contactez-nous si vous êtes intéressés.

### La recette du produit nettoyant multi-usages (sols, plans de travail, etc.)

- 2 CS \* de bicarbonate
- 1,5 l d'eau chaude
- 4 CS vinaigre blanc
- 1 CC huile essentielle de votre choix (citron, menthe, lavande, etc.) facultatif

\* CS = cuillère à soupe / CC = cuillère à café

Voir d'autres recettes sur

[www.valdebonnieure.fr](http://www.valdebonnieure.fr) (onglet santé)

# Travaux 2019

## Voirie

L'installation des chicanes destinées à faire ralentir les véhicules sur la D15 dans les traversées des villages de Terrebourg et de Biagne est programmée en novembre. La pose sera prise en charge par les agents du département. Les riverains ont été associés en mai pour étudier les emplacements les plus judicieux. Une phase de test a permis de recueillir les remarques des agriculteurs et des transporteurs.

## Bâtiments communaux

Outre différents travaux effectués aux bâtiments scolaires qui sont développés dans l'article « école », la commune a :

- changé les portes et fenêtres des vestiaires du stade de foot de St-Angeau,
- réaménagé l'ancienne cantine de Ste-Colombe en salle d'archives,
- posé un éclairage extérieur à la mairie de Ste-Colombe.

un impact fort sur l'entretien des cimetières. Après une phase de transition et de réflexion pour faire les meilleurs choix et rendre ces lieux plus propices au recueillement, la commune a décidé de procéder à l'engazonnement des allées de ceux de Ste-Colombe et St-Angeau. Le conseil municipal continuera de faire le maximum pour améliorer l'aménagement et la gestion des trois cimetières.

## Espaces verts

Toujours dans l'optique de non-utilisation de désherbants, un rotobroyeur a été acheté par la commune pour diminuer de moitié les tontes d'avril à octobre, sur les places et lieux enherbés.

## Cimetières

Depuis l'évolution de la réglementation, la commune n'utilise plus de désherbants sur l'ensemble du territoire communal. Cette décision a



# Plaques de rues de Ste-Colombe



En octobre 2018, le bourg et les villages de la commune déléguée de Ste-Colombe ont été dotés de noms de rues (délibération du conseil municipal du 12 octobre 2018). 130 numéros de rues et 50 de plaques de rues ont été

commandés par la commune.

Les plaques de rue ont été installées et de nombreux panneaux de lieu-dit ou directionnels ont été remplacés.

Les habitants n'ayant pas encore récupéré leur « numéro de rue » sont invités à se présenter

à la mairie de Val-de-Bonnieure dont le siège est provisoirement transféré à St-Amant-de-Bonnieure.



# Urbanisme

## Plan Local d'Urbanisme intercommunal



Le projet de PLUi est toujours en cours d'élaboration. Nous arrivons à la phase du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) qui a été

présenté au conseil municipal le 25 octobre 2019 pour validation. Ce document est la clé de voûte du PLUi. Il établit le projet du territoire à horizon 2035. C'est à partir de ses objectifs que seront construites les règles du PLUi. Il est donc important que le projet de territoire soit le plus proche possible des aspirations de tous les acteurs du territoire. Sa construction doit être collective.

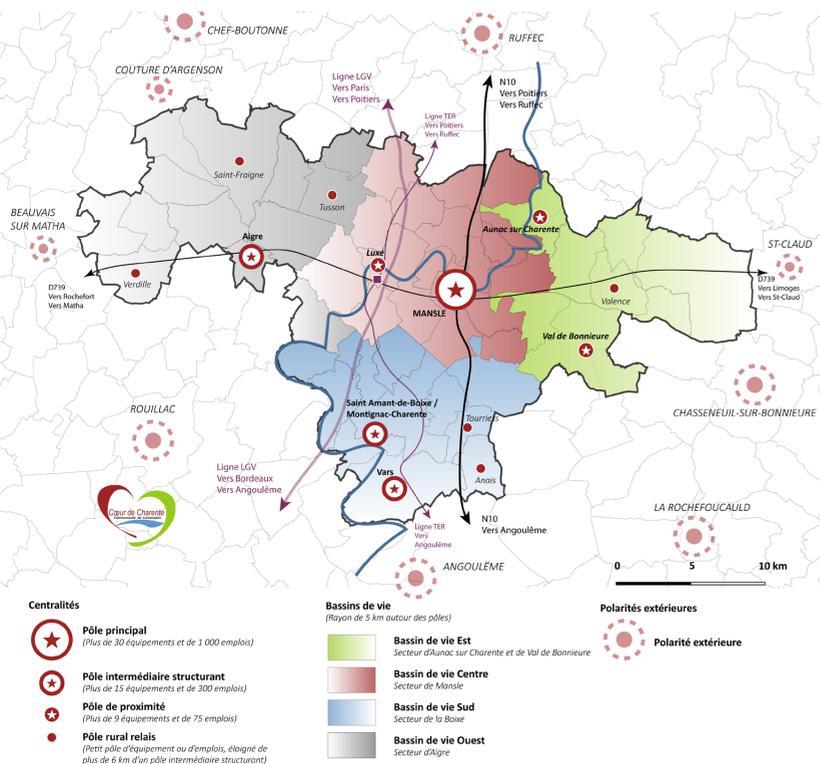
### Les 4 grands axes de ce projet :

- Faire du développement économique un levier d'attractivité pour tout le territoire
- Répondre aux besoins d'accueil de tous les habitants
- Défendre l'accessibilité aux services
- Valoriser un cadre de vie riche et préservé



Le PADD définit les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, ainsi que les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, les réseaux d'énergie, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs, retenues pour l'ensemble de l'établissement public de coopération intercommunale ou de la commune. Il fixe des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

Le projet est suivi par la commission urbanisme de la Communauté de communes Cœur de Charente (dont Jacques Bourabier et Nathalie Guillaumin-Pradignac font partie), par l'ensemble des maires et des personnes publiques associées et est présenté à tous les habitants qui le souhaitent lors de 3 réunions publiques (Aigre, St-Amant-de-Boixe et Mansle).



# Pause (ré)créative à Val-de-Bonnieure

*Alliance de trois bâtisses colorées  
Témoins d'un riche passé*

*Camaiëu de couleurs automnales  
Aquarelles grisées  
Dans cette ambiance mystique  
Des enfants jouent à se cacher  
Le dédale leur paraît passage secret.*

*Hortensias aux tons changeants  
Rouge rosé  
Dans ce cadre idyllique,  
Des couples gravissent les marches de la Vie,  
Signent devant témoins et amis.*

*Auréli*

- **Illustration** : Auréli (Auréli Lassoutière, créatrice mode X art, [www.aure-li.com](http://www.aure-li.com) // conseillère municipale de Val-de-Bonnieure )
- **Textes** : Ophélie Cheminade (auteure de poésies // secrétaire de mairie de Val-de-Bonnieure)



*Kaléidoscope de sculptures médiévales  
Feuillages argentés  
Dans cet environnement bucolique,  
Des randonneurs n'hésitent pas à flâner,  
À admirer les murs sculptés.*

*Ces trois communes historiques enlacées  
Avancent ensemble vers une nouvelle destinée.*

Le patrimoine de Val-de-Bonneure : la mairie de Saint-Angeau (premier plan), le logis de Saint-Amant-de-Bonneure (à droite), le logis de Sainte-Colombe (arrière plan au centre)

## Un peu d'histoire

Jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, St-Angeau n'avait pas de bâtiment dédié à la mairie, contrairement à bien des communes du département qui se sont dotées de mairies, voire de mairies-écoles dès les années 1880-1890. Les réunions du conseil municipal se déroulaient dans un local dont on ignore l'emplacement : « *la commune paye un loyer pour la mairie, ses ressources n'ayant pas encore permis d'en faire bâtir une* » (séance du conseil du 11 janvier 1897). En cette dernière décennie du XIX<sup>e</sup> siècle, une grande partie du budget communal est en effet, outre les dépenses courantes, absorbée par les travaux de la caserne de gendarmerie et de l'école. Les registres des conseils municipaux de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle mentionnent juste que les séances se tiennent « *salle de la mairie* ».

La construction de la mairie est l'un des plus grands projets d'Arsène Roudy, maire de St-Angeau pendant 47 ans, de 1884 à 1931.

L'emplacement de la mairie actuelle était occupé par le presbytère qui devient bien national suite à la Révolution. Lors de la séance du conseil du 10 février 1907, « *le Conseil à l'unanimité décide de transformer le presbytère en un petit hôtel de ville dont la commune a grand besoin. Depuis un temps très long, la commune est obligée d'affermier un local pour la mairie.* »

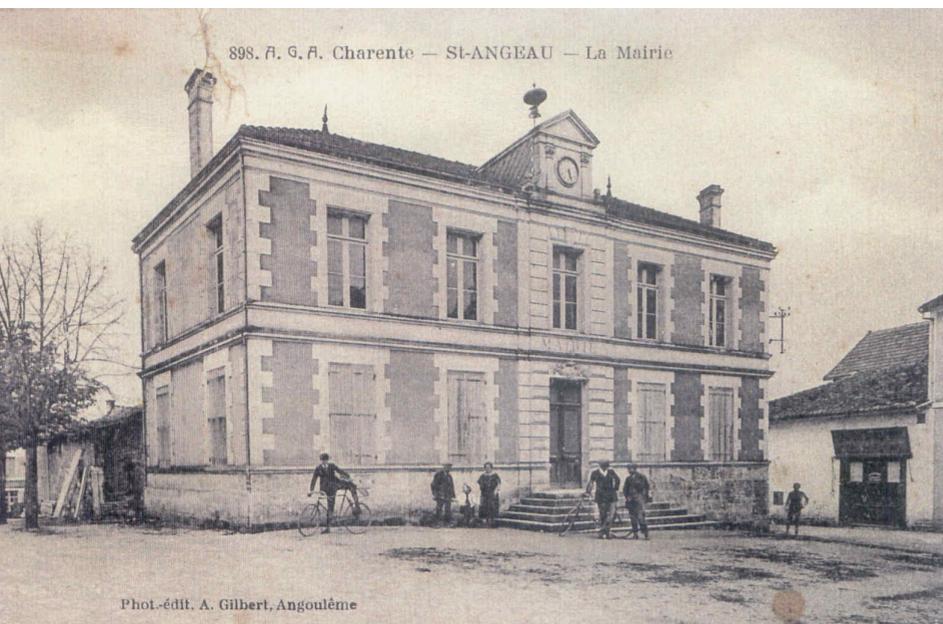
Il faut attendre la séance du 8 août 1909 pour que le conseil vote à l'unanimité pour la construction d'une nouvelle mairie et nomme une commission « *pour s'entendre avec le maire et l'architecte tant au sujet de l'emplacement choisi que du devis de la nouvelle construction* ».

Le 8 mai 1910, le conseil vote le budget pour la construction selon les évaluations de l'architecte qui s'élèvent à 19 000 fr. Un emprunt de 12 700 fr sur 30 ans est contracté auprès de la Caisse Nationale des Retraites pour la vieillesse. Le 19 novembre 1911, le conseil doit trouver des fonds supplémentaires car la construction a nécessité des travaux indispensables pour assurer la stabilité des fondations de l'édifice « *qui ont occasionné des fouilles très profondes et nécessité l'emploi de béton* ».

On peut imaginer la fin des travaux au cours de l'année 1912 car il n'est plus question de cette construction lors des séances du conseil après 1911.

L'édifice a été bâti selon la typologie d'une grande maison bourgeoise (comme l'hôtel de ville de La Rochefoucauld mais dans de moindres proportions) : seul le petit édicule au sommet de la travée centrale, comportant un fronton triangulaire et mettant en valeur l'horloge, ainsi que la mention « *MAIRIE* » au-dessus de la porte d'entrée précisent la fonction du bâtiment.

L'architecture est à la fois sobre et soignée ; la sculpture y est discrète et orne les points névralgiques du bâtiment : la porte d'entrée et l'horloge. Ce bâtiment de deux niveaux comporte, au rez-de-chaussée : des bureaux dans la partie nord et la salle du conseil et des mariages dans la partie sud ; une salle des fêtes occupe l'étage.





Cette salle a servi notamment pour les spectacles de la troupe de théâtre locale de René Laporte, restaurateur et metteur en scène, ainsi que pour des concerts. La collection insolite des landaus de Mme Paraud y été installée au début des années 1990.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la mairie est devenue le siège de la commune nouvelle. Aujourd'hui elle s'apprête à vivre une autre phase de son histoire.

## Travaux de rénovation en vue

Pour mener à bien les travaux d'aménagement intérieur de la mairie de St-Angeau, la municipalité s'est adjointe les services de l'ATD16 (Agence Technique Départementale de la Charente) en matière de maîtrise d'ouvrage. L'appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre a été lancé en juin 2019. Cinq cabinets d'architectes ont répondu et le choix s'est porté sur l'atelier Cahuette (Angoulême) composé de deux architectes : Christina Spanjers & Cécile Bouillon, très attachées aux travaux de

réhabilitation de bâtiments anciens. Elles travaillent en co-traitance avec une économiste, un bureau d'études structures et un bureau d'études thermique fluide et électrique.

### Un diagnostic préalable

Cette équipe a déjà réalisé le diagnostic complet du bâtiment avant travaux révélant des besoins indispensables de réfection de la couverture, consolidation de la charpente, consolidation de certains planchers, remplacement des éclairages (tous vétustes)

et interrupteurs... Le diagnostic a également permis de détecter l'attaque de capricornes dans la charpente qu'il a fallu traiter urgemment pour stopper le phénomène : le problème a été fort heureusement pris à temps.

### Les orientations du projet de réhabilitation et points de vigilance :

- loger les services nécessaires pour le fonctionnement de la mairie
- optimiser le fonctionnement

# DOSSIER : la mairie de St-Angeau

- du bâtiment et améliorer ses performances énergétiques
- adapter les locaux aux exigences d'accessibilité
- valoriser ce bâti situé en cœur de bourg
- viser à une meilleure gestion de la lumière dans les bureaux

- revoir la distribution des espaces et rendre les fonctions du bâtiment plus lisibles
- aménager des espaces de discrétion nécessaires au service public
- établir des sanitaires en rez-de-chaussée (actuellement au sous-sol).

## Planning du projet et des travaux

- novembre 2019 : déménagement des services administratifs à la mairie de St-Amant-de-Bonnieure
- décembre 2019 : validation des plans
- février-mars 2020 : consultation des entreprises
- mars-avril 2020 : choix des entreprises
- avril-mai 2020 : préparation du chantier
- mai-octobre 2020 : travaux
- fin octobre 2020 : réception des travaux
- novembre 2020 : déménagement, installation des services administratifs et accueil du public.



Les travaux d'aménagement intérieur porteront, au rez-de-chaussée, sur la réorganisation de l'espace d'accueil du public et des bureaux du secrétariat. La salle des mariages et du conseil sera conservée en l'état et juste «rafraîchie».

À l'étage, l'ancienne salle des fêtes sera cloisonnée afin de créer des bureaux, des espaces de réunion, une tisanerie et des espaces de rangement.

## Réorganisation de l'accueil du public

Pour des raisons pratiques et afin de laisser le bâtiment vide pendant les études et les travaux, **les services administratifs de la mairie s'installent dès cet automne à la mairie de St-Amant-de-Bonnieure pour une période d'environ un an.**

La date de déménagement a été fixée à la période la moins gênante dans le planning des services administratifs.

Tous les administrés seront donc accueillis, par le secrétariat et les élus à St-Amant, dès le 4 novembre aux **horaires habituels** :

- de 9h à 12h30 du lundi au vendredi
- et de 14h à 16h le vendredi.

Le **numéro de téléphone** reste le même :

- 05 45 39 21 45

ainsi que l'**adresse courriel** :

- [mairie@valdebonneure.fr](mailto:mairie@valdebonneure.fr)

L'**adresse postale** devient :

- 10 rue des Mosellans, St-Amant-de-Bonnieure, 16230 Val-de-Bonnieure

Parallèlement à la réorganisation des services consécutive aux travaux et pour une meilleure gestion administrative, le conseil municipal a voté pour la suppression des mairies déléguées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020. **Toutes les démarches se feront en un seul lieu et les quatre secrétaires de mairie travailleront sur le même site afin de mieux gérer l'ensemble des services aux administrés.** Il n'y a donc plus de permanence à la mairie de Ste-Colombe.



# Enfance-Jeunesse

Depuis deux mois la rentrée scolaire est effectuée, nous avons un nouveau directeur, Monsieur Lavigne, jeune enseignant dynamique et passionné. Il arrive en remplacement de Céline Cordeau qui nous a quitté au mois de juin pour l'école de Champniers ; elle était dans notre école depuis 2005.

Nos effectifs sont en légère baisse cette année à l'école maternelle, ceux de l'école élémentaire sont quand à eux légèrement supérieurs aux dernières années. Toutefois, ils fluctuent fortement durant l'année en fonction des arrivées ou départs de familles.

De nombreux travaux ont été réalisés durant les vacances scolaires au sein de nos écoles, grâce à la compétence de nos services techniques, appuyés par moment par des entreprises spécialisées. À St-Angeau : les fenêtres de l'étage



ont été remplacées, le réfectoire a été repeint et des panneaux phoniques ont été installés, depuis la rentrée ils ont démontré leur efficacité.

À St-Amant, la cantine a été équipée de portes coupe-feu, la chaufferie a fait l'objet de réparations et un parcours vélo tracé dans la cour pour que les bambins s'initient à cette activité et acquièrent quelques

notions de sécurité. Après la classe découverte organisée en Dordogne cette année pour l'école de St-Angeau, en 2020, c'est l'école de St-Amant qui doit se rendre sur l'Île d'Oléron.

La commune est très attachée au bien-être de ses élèves et des enseignants, nous essayons de répondre favorablement aux demandes pour offrir la meilleure scolarité possible, nous remercions l'ensemble des enseignants et du personnel communal pour leur investissement et la qualité de leur service.

Bientôt les fêtes de fin d'année, que le gros barbu tout rouge soit généreux avec vous tous !!!



# Vivre à Val-de-Bonnieure / Vie associative

## Quatre boîtes à livres pour Val-de-Bonnieure

Soucieuse de participer à l'animation de la commune, l'Amicale des Drôles et Drôlesses a pris l'initiative de doter la commune de Boîtes à Livres.

Ceci a été possible grâce à une subvention du Comité Social de la Caisse des Dépôts qui a permis l'achat des matériaux : la fabrication a été effectuée par des membres de l'Amicale et la décoration avec l'aide d'artistes, Auré Li (Ste-Colombe), Dominik et Florent (collectif bordelais Fenêtre sur Rue).

L'Amicale fait don de ces Boîtes à Livres à la commune, leur

installation étant assurée sous la responsabilité du maire. Au nombre de 4, elles devraient trouver leur place aux écoles de St-Angeau et de St-Amant-de-Bonnieure, à la mairie de Ste-Colombe et à la maison de santé de St-Angeau.

La 1<sup>re</sup> alimentation des Boîtes à Livres sera effectuée grâce à une dotation de livres que l'Amicale a constituée. Ensuite le fonctionnement est le suivant : chacun est invité à venir consulter les livres en stock, si l'un d'eux vous intéresse vous l'empruntez, prenez le temps de le lire, il n'y a pas de délai maximum de conservation. Bien sûr, vous en

prenez soin et vous le ramenez, pas nécessairement dans la boîte où vous l'avez emprunté et, si vous avez des livres en bon état que vous souhaitez faire découvrir à d'autres lecteurs, vous pouvez alimenter à votre tour les Boîtes à Livres tout en respectant les livres pour enfants aux écoles, les livres pour adultes aux autres emplacements. Espérant que cette initiative plaira et comptant sur le respect de chacun pour les boîtes et pour les livres, nous vous souhaitons de bonnes lectures.



## Noces de diamant

En septembre 2019, sur notre commune, Rita et John Beeley, habitants de Puyclavaud (Saint-Amant-de-Bonnieure) ont fêté avec leurs amis leurs 60 ans de mariage. Tous deux sont nés en 1939 et se sont mariés à Londres en 1959. Ils ont eu la bonne idée de s'installer à Puyclavaud en 1993. Rita s'est impliquée dans la vie associative de la commune en faisant partie du groupe «Traînes Galoches», de 1995 à 2015. Elle était également membre de la chorale «La clef des champs» à Cellesrouin jusqu'à 2017.



# Vie associative

## Les cagouilles dynamiques

### La fête des vieux tracteurs

Cette année, les cagouilles dynamiques ont organisé pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, la fête des vieux tracteurs. La pluie diluvienne du matin n'a pas entamé le moral des participants à la balade qui se sont réchauffés en discutant sous les Tivoli autour d'un petit café. Elle a même fait des heureux pour le labour de l'après-midi, la terre étant plus facile à travailler. Le public a pu tout au long de la journée profiter du marché des producteurs et artisanal. La Banda de Chabonais composée d'une vingtaine de musiciens a mis une ambiance festive au moment du repas pour faire patienter les 270 convives et a animé le concours de labour.

Rendez-vous l'année prochaine à la même date, pour une nouvelle

fête des tracteurs avec sa balade et une démonstration de labour au motoculteur. Une paella sera proposée. Pensez à vous inscrire !

### Les activités

La **zumba** animée par Agnès a lieu le mardi soir à 20h à la salle polyvalente.

La **baby-gym** encadrée elle aussi par Agnès est maintenue à raison d'une séance pendant les vacances scolaires (sauf vacances de Noël) 5 € par enfant (une heure).

Françoise qui animait les ateliers de **scrapbooking** enfants et adultes a arrêté son activité de démonstratrice Stampin'up. Il n'y a donc pour le moment plus d'atelier de scrapbooking programmé.

Prochainement, nous vous proposerons un atelier d'**origami**

avec Marie, la première séance consistera à découvrir l'origami en créant des cartes, puis elle nous montrera ses créations de bijoux, fleurs..., si plusieurs personnes sont intéressées, nous pourrons organiser d'autres ateliers avec créations de bijoux par exemple. Ces ateliers sont ouverts à tous (enfants et adultes), vous pourrez venir à sa rencontre simplement pour découvrir ses créations.

### Nouveau bureau de l'association :

- Présidente : Virginie Piffeteau
- Vice président : Franck Rassat
- Secrétaire : Sandra Renaud
- Secrétaire adjoint : Pascaline Moinot Mounier
- Trésorière : Pascaline Moinot Mounier
- Trésorière adjointe : Sandra Renaud

## Renouvellement de bureaux associatifs

### Comité fêtes et loisirs de St-Amant-de-

**Bonnieure** - président : Gaël Bourabier / vice président : Sylvain Goyer / secrétaire : Yannick Morellec / responsable matériel : Jean Jacques Perry

**APE** - présidente : Marie Marchand / vice-

présidente : Cécile Clerfeuille / trésorière : Aurélie Choisel / secrétaire : Noëla Anton / secrétaire adjointe : Amandine Chabeaud

## Rappel des activités hebdomadaires et mensuelles

• **Les amis de St-Angeau** - lundi 10h : yoga pour les aînés / mardi 14h : atelier d'art & 19h ping-pong / mercredi 11h30 : atelier d'art et 14h : pétanque / jeudi 19h : fléchettes / le dernier vendredi du mois à 10h : moment convivial autour d'un café

• **Le club de l'âge d'or** - mardi à partir de 10h : activités de loisirs

• **Les cagouilles dynamiques** - mardi 20h : zumba avec Agnès / baby-gym pendant les vacances

• **Cercle de Yoga** - mercredi 18h30 : cours de yoga

• **CSSA** - mercredi après-midi, mardi, jeudi et vendredi soir : entraînement

de foot pour les jeunes / mardi et jeudi soir : entraînements adultes

• **Le club du Logis** - jeudi 14h : jeux divers / vendredi après-midi : randonnée pédestre

• **Le magasin pour rien** : samedi 10h + 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundis du mois 14h-16h (sauf vacances scolaires)

# AGENDA # novembre 2019- mai 2020

## # NOVEMBRE

● **Samedi 9 novembre / 12h30**  
Repas des anciens de la commune déléguée de St-Angeau - **commune de Val-de-Bonnieure**

● **Lundi 11 novembre / 11h**  
Cérémonie commémorative  
11h15 : St-Ciers-sur-Bonnieure / 11h35 : St-Angeau / 11h50 : St-Amant-de-Bonnieure / 12h : vin d'honneur au logis de St-Amant - **ACPG-CATM & commune de Val-de-Bonnieure**

● **Samedi 16 novembre / dès 18h**  
La boum - entrée gratuite - planche dînatoire + boisson + dessert à 10 € pour 2 pers. / formule enfant 4 € - réservation 06 07 64 59 19 - **APE**

● **Samedi 23 novembre / 12h**  
Repas dansant, tarif : 25 € (gratuit pour les adhérents) - **Club du Logis**

● **Samedi 30 novembre / 10h-12h**  
Distribution de sapins - **APE**

● **Samedi 30 novembre / 12h**  
Repas jambon à l'os au profit du Téléthon  
Tarif : 15 € / sur réservation auprès de Claudine Chadouteau 06 77 16 26 49

## # DÉCEMBRE

● **Dimanche 1<sup>er</sup> décembre / 14h**  
Randonnée pédestre, rendez-vous devant la salle associative de St-Angeau, boisson et part de gâteau offerts - **Cagouilles dynamiques et foyer rural de la Rochette**

● **Samedi 7 décembre / 10h-12h**  
Distribution de sapins - **APE**

● **Samedi 7 décembre / 14h30**  
Randonnée pédestre au profit du Téléthon (C. Chadouteau), départ mairie de Ste-Colombe, goûter à l'arrivée, participation libre

● **Samedi 7 décembre / 20h**  
Repas : menu surprise pour les 20 ans, tarif : 25 €, réservation au 05 45 20 32 82 ou 05 45 22 24 54 - **Agritonus**

● **Jeudi 12 décembre / 10h30**  
Assemblée générale et repas de Noël, tarif : 16 € - **Club du Logis**

● **Vendredi 13 décembre / dès 17h**  
Marché de Noël des écoles  
**Écoles & APE**

## # JANVIER

● **Dimanche 12 janvier / 15h**  
Vœux du maire et galette - **Commune de Val-de-Bonnieure**

## # FÉVRIER

● **Jeudi 6 février / 14h**  
Goûter crêpes - **Club du Logis**

## # MARS

● **Jeudi 5 mars / 14h**  
Goûter beignets - **Club du Logis**

● **Samedi 7 mars / 19h30**  
Loto - **CSSA**

● **Dimanches 15 mars & 22 mars / 8h-18h** Élections municipales - 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> tour

● **Samedi 28 mars / 20h30**  
Théâtre - tarif : 8 € / gratuit pour les enfants de moins de 12 ans - **comité des fêtes de St-Angeau**

## # AVRIL

● **Jeudi 2 avril / 12h**  
Repas de printemps, tarif : 16 € - **Club du Logis**

● **Samedi 4 avril**  
Théâtre - **B2L Racing**

● **Samedi 25 avril / 11h & 12h30**  
Assemblée générale & repas annuel - **Drôles et drôlesses**

## # MAI

● **Vendredi 1<sup>er</sup> mai / 12h**  
Brin d'aillet - **Comité Fêtes et Loisirs de St-Amant-de-Bonnieure**

● **Vendredi 8 mai / 11h**  
Cérémonie commémorative / 12h : vin d'honneur à St-Angeau - **ACPG-CATM & commune de Val-de-Bonnieure**

● **Samedi 16 mai**  
Après-midi jeux & repas - **APE**

● **Samedi 23 / dès 19h**  
Marche dînatoire - **CSSA**

### Lieux des manifestations

- Salle socioculturelle de St-Angeau
- Logis de St-Amant-de-Bonnieure
- Salle des fêtes de Ste-Colombe
- Place Joubert, St-Angeau
- Salle associative de St-Angeau

## Carnet d'adresses des associations de Val-de-Bonnieure

- **Amicale des ACPG-CATM** - Jacques Brun (président) - 06 31 24 61 10
- **Amicale des Drôles et drôlesses** - Quitry Bousquet-Figeroux (présidente) 06 82 20 43 45 quitry.bousquet@gmail.com
- **APE** - Marie Marchand (présidente) 06 07 95 68 54 ape.saintangeau@gmail.com
- **Cagouilles dynamiques** - Virginie Piffeteau (présidente) 06 72 44 08 59 piffeteau.virginie@orange.fr
- **Cercle de Yoga** - Élisabeth Waldburger (présidente) - 06 76 75 89 24 elisabethwaldburger@yahoo.fr
- **Club des Amis de St-Angeau** - Lynda Oldfield (présidente) - 05 45 92 73 60 lynda.oldfield52@gmail.com
- **Club de l'Âge d'Or** - Graham Cole-Ford (président) 05 45 92 27 21 graham.cole-ford@wanadoo.fr
- **Club du Logis** - Marie-Lys Jaubert (présidente) 06 81 64 66 77 maries.merle@wanadoo.fr
- **Comité des Fêtes de St-Angeau** - Bernard Thoraux (président) 06 07 53 66 59 bernard.thoroux@orange.fr
- **Comité Fêtes et Loisirs de St-Amant** - Gaël Bourabier (président) - 06 80 98 34 86 comitestamanbre@gmail.com
- **CSSA** - Alain Ducluzeaud (président) 06 10 29 21 42 alducluzeaud@gmail.com
- **Magasin pour rien** - Chantal Camaret 06 70 35 64 03 camaret.chantal@orange.fr
- **Société de chasse St-Angeau / St-Amant** - Christian Clerfeuille 06 79 53 99 39
- **Société de chasse Ste-Colombe** - Franck Fauchereau 07 83 83 04 07
- **Team B2L Racing** - Amandine Leveau (présidente) 06 62 15 63 21 - bl2racing@yahoo.com